

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 32

Artikel: Fêtes de mi-été
Autor: P.V.-V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

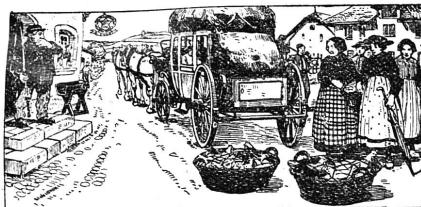
ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour **2 fr. 50**

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE

Et vous propose, Voisine, une campagne en faveur des légumes cuits ! N'en pensez pas que je raille où qu'une araignée maligne ait pris mon cerveau pour demeure. Les légumes cuits, ou plutôt la vente des légumes cuits, est une industrie facile, très utile, à peu près inconnue chez nous et qu'il serait profitable — à tous les points de vue — de faire connaître.

Dans la plupart des grandes villes, et particulièrement à Paris où le sens pratique est en quelque sorte aiguisé par la nécessité de faciliter autant que possible la vie matérielle des « gens d'affaires » — hommes et femmes — on trouve à acheter des légumes frais, bouillis, et qu'il n'y a plus qu'à assaisonner à son goût. Ainsi la devanture d'une maraîchère vous offrira côté à côté une corbeille d'épinards en feuilles, crus, et un plat de cette même verdure bien cuite et hachée menu. De même pour les choux, carottes, artichauts, etc.

Le très grand avantage de ce mode de faire est de faciliter du tout au tout la cuisine des femmes qui travaillent au dehors — elles sont, aujourd'hui, légion — et d'éviter l'abus de la charcuterie et des conserves si malsain et si fréquent. Ceci pour l'acheteuse, pour la cliente, mais pour la marchande le bénéfice est également appréciable. On trouve dans tous les gros ménages de campagne le potager ronflant la moitié de la journée. Une bassine de légume de plus ou de moins sur ce potager n'en coûte pas davantage et, d'autre part, selon la quantité de légumes dont on dispose, il y a certainement avantage à en faire cuire une partie ce qui rend leur écoulement et leur conservation plus facile. Bien entendu les légumes cuits se vendent quelques sous plus chers que les autres, mais il n'est pas une ménagère qui hésite à les donner pour assurer à la table de famille un menu réconfortant et sain et à elle-même un minimum de peine.

Parlez-en à votre fruitière, Voisine, parlez-en aux Hôtels, voyez ce que nous pourrions faire, et ce sera la croisade des Bons. Légumes mis à la portée de tous !

L'Effeuseuse.

LOU GARDE-CHAMPÊTRÉ
ET LOU MARAUDEU

LOU garde-champêtre Pipatzon étais mê-selli du tienze ans, l'arâa étais lou mairé dâi garde se n'avâi pas étais trâo boun eïnfant. Sovein ie clïousâi lè ge po né pas véré.

La Municipalité avâi récu dâi pieinte et lou syndique l'avâi fé la morâle et avâi de que se n'iré pas pié lier sé vêrou on sarâi dobedzi de lou mettré à pi. Rein ne lâi fasâi. Mâ onna balla que Pipatzon fasâi sa tornâyie, arrouvé au verdzi dé la cura. La bouna clâirivé ein fasain dâi grânté z'ombrou. On petit dzoran soffliâvè su lè z'âbrou. Tot d'on coup Pipatzon apêchâi en grand gallia aguelli su on pomâi ! Pipatzon s'pensé :

— Vouéquié onn'occasion dé fêre à vêre au syndique qu'on est d'attaque. Ye guegue se son pétâiru l'est tzerdzi et se met à boëla :

— Hé ! lami ! cô ité-vo ? Arrêtâ-vo, sinon vo tiro dessus ! Volliâi-vo déchêdre oï áo bin na ? Ye tiro !

Rrrou ! lè cè quié l'a fé et ye vâi, grâce à la lourna, lou gaïâl éteindu su lou prâ !

Tot épouâïri, sé répentâi d'avâi teri, potitré su on poûrro diâbliou, père de famille ? Alô ye se met à pîorâ. S'aprouutze po lâi portâ séco, ma tot benaïsé vêre que l'avâi teri su on lindzou blîan qu'êtâi on pantet de madame la menistré, qu'on coup dé vent avâi fé pîvolâ su lou prâ à côté.

A cé momeint, onz'âore sounâvant au clîotsi dâo velâdzo.

La pinta l'êtâi encora âoverta et Pipatzon sé dépatzi d'eintrâ po avalâ trei déci su sa pouère.

Louis de Thierreins.

Il faut s'entendre. — Mme de Cassan-Florac entend un jour dans la pièce voisine, un épouvantable fracas. Elle se précipite et constate que Pierre, qui a quatre ans, vient de casser quelques douzaines d'assiettes, en jouant, malgré la défense qui lui en a été faite, avec le monte-plats. Mme Cassan-Florac prend un air sévère :

— Je ne te gronderai pas, dit-elle, mais c'est bien simple : je te retiendrai l'argent sur ton livret de Caisse d'épargne...

Pierre, alors, a un sursaut indigné :

— Mais alors, maman, avec quoi vais-je vivre maintenant ?...

Comme les mouches. — Blanche-Marie, à l'âge de quatre ans, se chargeait de l'instruction religieuse — si l'on peut dire — de son jeune frère Carlos.

— Vois-tu, mon petit, lui disait-elle souvent, le bon Dieu aime beaucoup, beaucoup la prière des petits enfants. Il aime bien aussi la prière des grandes personnes, mais moins...

Et Carlos lui posait des questions dans le genre de celle-ci :

— Les anges, au ciel, est-ce qu'ils marchent la tête en bas, comme les mouches au plafond ?

FÊTES DE MI-ÉTÉ

BEAUCOUP de pâturages des Alpes suisses sont égayés chaque année par une fête de mi-été. La plupart de ces fêtes alpestres ont une origine très ancienne. Quelques-unes ont acquis une grande renommée. Le peintre Charles Giron a décrit l'une des plus célèbres de l'Oberland bernois dans son beau tableau : *Les lutteurs*. En Suisse romande, les plus connues sont celles d'Anzeindaz et de Taveyanne. C'est en allant à cette dernière que le poète Juste Olivier a composé la chanson dite : *La Taveyanne* dont chacun sait au moins ce couplet.

Voici la mi-été !
Bergers de nos montagnes,
Compagnons et compagnes,
Que ce jour soit fêté,
Voici la mi-été.

Heureux celui qui a pu chanter *La Taveyanne* à Taveyanne avec les bergers de Gryon, au jour de leur mi-été surtout dans les temps où les mi-étés n'avaient pas encore été gâtées par le mercantilisme.

Autrefois le Jura n'avait pas de mi-étés. Celles qu'il possède maintenant, pour être moins vieilles que les mi-étés alpestres, ne sont pas moins réputées. L'une d'elles, la mi-été de Monteret sur Saint-Cergue, à laquelle ses fondateurs ont donné ce nom significatif *Gloire au Jura* obtient un succès de plus en plus considérable. Il en est de même pour les fêtes du Marchairuz et du Mollendruz, surtout à cause de la part qu'y prennent les sociétés de musique et de chant de la Vallée de Joux. Aubonne crée une nouvelle mi-été, qui aura lieu dans le pâturage communal de cette ville. Celles que célébreront l'an dernier dans les Prés du Mont-Tendre les paroisses de l'Isle, Bière et Ballens n'ont pas été annoncées dans la grande presse, mais elles n'en ont pas moins laissé dans le cœur de ceux qui y assistèrent les plus bienfaisants souvenirs et le désir de les voir se répéter d'année en année.

Parmi les fêtes citées plus haut, quelques-unes ou ne méritent pas ou ne méritent plus ou n'ont jamais mérité d'être appelées des mi-étés.

Qu'est-ce qu'une mi-été ? Selon les traditions les plus lointaines, c'est une fête d'un caractère tout à fait particulier, à la fois religieuse et familiale, mais surtout religieuse. C'est la joyeuse journée du milieu de l'été dans laquelle les hommes de la plaine montent ensemble aux alpages pour accomplir ces trois actions : Glorifier Dieu qui du ciel a bénî les alpages, qui a donné aux bergers et aux fruitiers un abri et aux troupeaux leur pâture ; apporter pour un jour aux arnaillis qu'îsole pour de longs mois dans les chalets rustiques une tâche rude et souvent monotone les joies de la famille, la gaité du village ; payer à la montagne, à ses fleurs, à ses arbres vénérables, à ses points de vue merveilleux d'où l'on contemple toute la patrie aimée, le tribut d'admiration qui lui est dû et lui demander ce rajeunissement du corps et de l'âme qu'elle accorde avec tant de générosité.

Voilà ce qu'on allait faire dans les mi-étés d'autrefois. Le programme de la fête ne variait guère. Il se déroulait de la façon suivante : dans la matinée, l'acte le plus important de la journée,

le service religieux, suivi de la bénédiction du pâturage et du troupeau ; après le culte, la visite aux armailles auxquels on apportait quelques friandises de la plaine, du pain frais et un peu de vin et qui témoignent leur reconnaissance en offrant à leurs visiteurs la crème la meilleure, le fromage le plus gras ; dans l'après-midi, on passait en revue le bétail, on se livrait à des jeux nationaux tels que la lutte, le jet de pierres, la course aux sacs, et la danse. La musique et la danse. La musique et le chant tenaient une grande place dans ces journées. On entendait souvent le cor des Alpes et des groupes de choristes chantaient toutes les chansons du pays ou des jodles. Toutes ces réjouissances étaient simples, de bon aloi et de chez nous, les danses gracieuses et innocentes, et quand la mi-été (mi-téautein) était terminée chacun reprenait sa tâche avec plus de courage.

Beaucoup de mi-étés ont perdu aujourd'hui la physionomie qu'elles avaient dans le passé. Tout n'était pas parfait autrefois et certains jours des rixes terribles troublaient les fêtes de la montagne. Mais c'était là l'exception. Aujourd'hui plusieurs de ces fêtes sont devenues de vulgaires kermesses, où se précipite une foule trop nombreuse, des journées de plaisirs malsains et coûteux, pour les gens avides de gains faciles des occasions de faire argent de tout. Nombreux sont ceux qui ne sont pas au culte et qui s'envrent dès le commencement du jour. Le silence et la paix des chalets sont troublés par le bruit discordant des disputes. La montagne n'est plus respectée. Aussi n'est-il pas étonnant que pour certains pasteurs les mi-étés qui étaient autrefois une de leurs plus grandes joies soient devenues un cauchemar !

Puissent celles de ces fêtes alpestres qu'on a dépouillé de leurs charmes les retrouver bientôt et puissent toutes les mi-étés du Jura ressembler à celles où Juste Olivier avait tant de plaisir à chanter sa chanson : « Voici la mi-été ! »

(Journal de Morges). P. V.-V.

UN REGARD EN ARRIÈRE

*Enfant, je demeurais dans un endroit tranquille
Tout près de la campagne, en dehors de la ville ;
Je regrette, aujourd'hui, d'avoir quitté ce lieu :
Je m'y suis attaché, jadis, un petit peu.*

*Notre simple maison me semblait sans pareille,
On l'appelait villa, pourtant, elle était vieille !
Autour d'elle trottaient un radieux jardin
Qu'une barrière en bois séparait d'un chemin,
Ou, plutôt d'un jardin aux amoureux propice ;
Y venir deux, le soir, devait être un délice !
Ma demeure était haute, et, j'aime assez le nom
Qu'on lisait sur la porte en guise de fronton :
« Argentine... »*

*A ce mot qui tinte à mon oreille,
Je sens je ne sais quoi dans mon cœur, qui s'éveille,
Je vois dans le lointain mon passé qui sourit,
Et mille souvenirs flotter en mon esprit,
Comme l'on voit danser mille grains de poussière
Quand dans la chambre glisse un rayon de lumière*

*J'avais pour mes lapins les soins les plus touchants
J'aimais beaucoup les fleurs, surtout celles des
champs ;
En hiver, je cherchais partout des pâquerettes,
Et j'avais la main pleine, au printemps, de vio-
lettes :*

*Un splendide bouquet que je pressais bien fort,
Mais, quand je desserrais les doigts : il était mort.
Je ne comprenais pas encor', qu'on puisse faire
Du mal en aimant trop, du mal lorsque l'on serre,
Et j'essayais en vain de ranimer ces fleurs
En leur soufflant dessus, les yeux brouillés de
pleurs.*

*Je pourrais vous conter d'autres choses encor'
Sur cette époque-là qui fut mon âge d'or ;
Tout n'est pas oublié. Je préfère me taire,
Car le moi romantique a le don de déplaire.*

*« Vous avez donc fini ? direz-vous, ce n'est rien,
Vos confidences sont banales. » Je sais bien : ..*

*Le souvenir, en somme, est-il donc autre chose
Qu'un rayon de soleil qui sur des fleurs se pose ?
Qu'un modeste bouquet prêt à périr demain,
Et qui déjà s'effeuille aujourd'hui dans la main ?*

*Le souvenir parfois est un pauvre brin d'herbe,
Des violettes, des riens que l'on a mis en gerbe,
Que l'on bâise attristé, qu'on respire un instant
tant.
C'est un rien, mais un rien qui fait rêver, pour-*

André Marcel.

A MALINS, MALINS ET DEMI

DANS le canton de Vaud, il existe pour contrôler la vitesse de MM. les automobilistes, souvent trop pressés, une section spéciale de la gendarmerie, surnommée la « brigade volante » ensuite de ses nombreux déplacements sur toutes les grandes routes. Les contrôleurs s'installent le long de la chaussée à un endroit favorable, repèrent une distance déterminée, et dissimulent derrière une haie, attendent. Arrive un chauffard. Sans le savoir il coupe la ligne de départ, et clandestinement est « tsarté » — si l'on ose dire — chronométré, et récompensé d'une contravention par le gendarme posté sur la ligne d'arrivée et avisé par téléphone du temps réalisé par le coureur malgré lui.

Les automobilistes ont trouvé d'un goût détestable cette organisation de courses pour gentlemen-chauffeurs. Ils prennent, avec une belle solidarité, des mesures de défense, efficaces souvent, mais peu légales. La première victime du contrôle s'efforce d'avertir les autres véhicules. On ralentit l'allure, et les gendarmes, terrés derrière leurs haies, contrôlent, chronomètrent et font... buisson creux.

Mais oyez le tour du gendarme. Il s'est passé l'autre jour à ***.

Donc, malgré les renseignements reçus, les agents de la « brigade volante » constatèrent chez les chauffeurs de la région un respect du règlement, une modération d'allure inaccoutumée. Cette sagesse était suspecte. Les malins fonctionnaires voulurent en avoir le cœur net.

Tels des pêcheurs délaissant la rivière où le poisson ne se laisse point prendre, les gendarmes plierent bagage, remontèrent en auto, partirent à folle allure, firent un détour d'une trentaine de kilomètres et revinrent à quatrième vitesse, par la route même qu'ils surveillaient précédemment. A peu de distance de leur ancien poste, ils aperçurent un jeune homme, muni d'un drapeau blanc, qui leur fait des signes désespérés.

Ils arrêtent :

— Qu'y a-t-il ?

— Faites attention, MM. les automobilistes. Allez doucement. Les gendarmes sont là pour contrôler la vitesse !

— Tu es un brave gosse ! Monte avec nous ! Pour ta peine tu feras un petit tour en auto.

L'adolescent, tout fier de ces éloges, monte dans la machine. Il reste médusé quand, arrêté devant le poste de police on lui explique :

— C'est interdit ce que tu viens de faire ! Tu seras puni, ainsi que ceux qui t'ont chargé de ce « travail ».

Et voilà comment, à la séance suivante de la Municipalité de *** comparurent deux des gros bonnets de l'endroit — les organisateurs de la victoire — accompagnés de leur jeune et trop docile complice.

En récompense de leur geste altruiste, ils récoltèrent une amende et d'abondants quolibets. Vraiment pour attraper pareille aubaine, c'était pas la peine, oh non, pas la peine... dirait la Fille de Mme Angot.

Bert-Net.

Trop tard. — Dans une grande ville, au détour d'une rue, un noctambule, à deux heures du matin, rencontre un mendiant à la mine sinistre :

— Donnez-moi quelque chose, je suis sans le sou, fait l'homme.

— Il est bien tard pour demander l'aumône, remarque sévèrement l'interpellé.

— Et pour le refuser donc ! ! ..

UNE HISTOIRE DE PUCE

ILa lecture des vieux journaux est bien amusante parfois. Tenez, voici une historiette vraie — si le chroniqueur d'aujourd'hui disait la vérité — qui, pour ne s'être pas passée dans le canton de Vaud, n'en est pas moins piquante. (C'est bien l'adjectif qui convient !) :

C'était à une grande fête de charité, quelque part dans le midi. Les kiosques sont tenus par les plus jolies femmes de la ville. Au moment le plus animé, une ravissante marchande fait un mouvement de dépit ; elle porte la main à son dos et imprime à son buste un petit mouvement de rotation comme pour apaiser une déman gereuse.

— Qu'avez-vous donc ? demande sa voisine. La jolie dame répond en rougissant :

— Je crois que j'ai une puce.

Un jeune homme, un amoureux sans doute, surprend cet aveu prononcé à demi-voix.

— Je donne cinq louis de la puce, s'écrie-t-il.

— Monsieur ! fait la petite marchande moitié courroulée, moitié souriante.

— Madame, c'est pour les pauvres. Vous n'avez pas le droit de refuser !

Après quelques instants d'hésitation, la gentille personne disparaît derrière le comptoir et se relève bientôt tenant délicatement une petite puce noire au bout de ses doigts blancs.

— Voici, Monsieur, dit-elle gravement.

Le jeune homme met cinq louis sur le comptoir, prend la puce et, entr'ouvrant le col de sa chemise, il pose la petite effrontée sur sa poitrine.

La marchande piqua un soleil — ce qui est bien naturel dans le Midi.

BONNES QUATRE HEURES INTERROMPUES

DURANT ces jours de soleil, j'ai sarclé mes vignes. Il y faisait rude chaud ! Mais au moins faisait-on du bon travail ! Et quand neuf heures ou quatre heures arrivaient, personne ne se faisait prier pour aller s'asseoir au bas de la vigne, sur le mur aux pierres chauffées, prendre du pain et boire un verre.

Hier, j'étais en Rosset. Un bon parchet, bien exposé, pente douce, petits murets retenant la terre, vieux plants du pays. Un coin que j'aime et auquel je tiens.

Quand le soleil se lève, ses premiers rayons éclairent ma vigne. Lorsqu'il se couche, et que son globe étincelant descend dans la coupe du Sonaillet, envoyant sur Estavayer la coquette une ultime caresse, mettant du rose partout à ses murailles grises, ma vigne recueille quelques effluves chargées de cette lourde chaleur du soir, et les grains roux de mes pampres, en automne, sont colorés de ces rayons généreux.

Vers les quatre heures, je me suis assis sur le muret aux pierres plates, disjointe de ci, branlante de là, résistant de leur mieux à la lente poussée de la terre. Comme mes pères avant moi le faisaient, j'ai tiré mon pain de mon sac, un morceau de lard fumé, une bouteille de vin quelque peu allongé.

Et je me mis à manger. Paisiblement. Mes regards errant sur les vignes dévalant à mes pieds, sur le lac pailleté, aux vaguelettes scintillantes, comme des écailles, sur le Jorat, sombre et cossu. Et là-bas, au lointain, sur les Alpes superbes, dont l'altière majesté retenait mes yeux d'atome devant l'immensité azurée, dans laquelle les sommets neigeux ne paraissaient plus que d'infimes points blancs.

Mais la réalité, méchante et sournoise, était là, près de moi, à me toucher, à me mordre au moindre mouvement. De deux cailloux disjoints du fond du mur, une vipère était sortie pour s'allonger sur les pierres chauffées au soleil. Son corps dépassait de 20 à 30 centimètres, à une longueur de main en-dessous de mes genoux. Sa tête, triangulaire et plate, frôlait alternativement, dans un sinistre balancement, mon mollet droit ou gauche, crispé et dur comme du bois par la tension affolée des muscles, sous mon